



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 128 SPECIAL**

PUBLIÉ LE 1^{er} JUIN 2023

Sommaire

Sous-préfecture de Douai / bureau des affaires territoriales

- . arrêté préfectoral du 1^{er} juin 2023 fixant la liste des candidats au 1^{er} tour de l'élection municipale partielle intégrale des 18 et 25 juin 2023 de la commune de Lambres-lez-Douai

Bureau de la réglementation
et des libertés publiques
Service des élections

**Arrêté préfectoral fixant la liste des candidats au 1^{er} tour
de l'élection municipale partielle intégrale des 18 et 25 juin 2023
de la commune de LAMBRES-LEZ-DOUAI**

Le préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-2 et L.2121-3 ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.225 à L.251, L.260 à L.270, L.273-6 à L.273-9, R.28 et R.127-2 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté d'agglomération « Douaisis Agglo » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 avril 2023 portant désignation et délégation de signature à M. Raymond YEDDOU, sous-préfet de Douai par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 mai 2023 portant convocation du collège électoral de la commune de LAMBRES-LEZ-DOUAI pour procéder à l'élection municipale partielle intégrale et à l'élection de deux conseillers communautaires ;

Considérant les déclarations de candidatures définitivement enregistrées en sous-préfecture de Douai ;

Considérant le tirage au sort réalisé le 1^{er} juin 2023 pour l'attribution des emplacements réservés à l'affichage électoral ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet de Douai par intérim;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection municipale partielle intégrale des 18 et 25 juin 2023 dans la commune de Lambres-lez-Douai, l'état des candidatures régulièrement enregistrées est fixée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 – Pour les communes de 1 000 habitants et plus, les listes des candidats sont classées dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichages, tel qu'issu du tirage au sort (voir le tableau annexé au présent arrêté).

Article 3 – Le sous-préfet de Douai par intérim et le maire de la commune de Lambres-lez-Douai sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à DOUAI, le 1^{er} juin 2023

Le sous-préfet de Douai par intérim

Raymond YEDDOU

COMMUNE DE LAMBRES-LEZ-DOUAI

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES INTEGRALES ET COMMUNAUTAIRES
DES 18 ET 25 JUIN 2023
(29 conseillers municipaux – 2 conseillers communautaires)

LISTES DE CANDIDATS – 1ER TOUR

TITRE DE LA LISTE : **ENGAGÉS POUR LAMBRES-LEZ-DOUAI**

PANNEAU N° 1

Rang de présentation sur la liste municipale	sexe	nom figurant sur le bulletin de vote	prénom	nationalité	rang de présentation sur la liste communautaire
1	F	SANCHEZ	CAROLINE	française	1
2	M	GOEMINNE	THIERRY	française	2
3	F	KRZYKALA	PEGGY	française	3
4	M	WOSKALO	CHRISTOPHE	française	
5	F	JUDE	ELISABETH	française	
6	M	GUENEZ	FRÉDÉRIC	française	
7	F	HUREZ-BEAUCHAMPS	CAROLINE	française	
8	M	DESOR	JEAN-RENÉ	française	
9	F	HOGUET	MARIE-JOSÉ	française	
10	M	CZUPRYNA	YAËL	française	
11	F	HAMEG	SYLVIE	française	
12	M	CHEVALIER	DAVID	française	
13	F	FARINE	MARIE-FRANCE	française	
14	M	SAVARY	ALAIN	française	
15	F	BRILLON-VERDIER	CHRISTELLE	française	
16	M	SILVIN	JÉRÔME	française	
17	F	KINT	CHRISTIANE	française	
18	M	DELATTRE	JOËL	française	
19	F	BOLDO	AURÉLIE	française	
20	M	VAN-MAËL	LAURENT	française	
21	F	CAUVIN	LÉA	française	
22	M	GIDASZEWSKI	BENOIT	française	
23	F	BOLOGNA	NATACHA	française	
24	M	BEAUSSART	WILLIAMS	française	
25	F	PUMA	AMANDINE	française	
26	M	DUCHOSSOY	PIERRE	française	
27	F	DELECOURT	CLAUDINE	française	
28	M	LAHAYE	ROLAND	française	
29	F	LOURDELLE	MARIE-CLAUDE	française	

COMMUNE DE LAMBRES-LEZ-DOUAI

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES INTEGRALES ET COMMUNAUTAIRES
DES 18 ET 25 JUIN 2023
(29 conseillers municipaux – 2 conseillers communautaires)

LISTES DE CANDIDATS – 1ER TOUR

TITRE DE LA LISTE : ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN POUR LAMBRES

PANNEAU N° 2

Rang de présentation sur la liste municipale	sexe	nom figurant sur le bulletin de vote	prénom	nationalité	rang de présentation sur la liste communautaire
1	M	GOULOIS	BERNARD	française	1
2	F	BONHOMME	THÉRÈSE	française	
3	M	BELFER	ALAIN	française	3
4	F	DELPierre	MARIE-CLAIRE	française	
5	M	POL	CHRISTIAN	française	
6	F	DUEZ	JULIETTE	française	2
7	M	SAMAIN	ETIENNE	française	
8	F	RODRIGUEZ	EMMANUELLE	française	
9	M	DOUTRELANT	CHISTOPHE	française	
10	F	HUGOT	ARLETTE	française	
11	M	BRICOUT	NICOLAS	française	
12	F	ROUSSEL	MONIQUE	française	
13	M	WATTIAUX	BERNARD	française	
14	F	CURSANO	STÉPHANIE	française	
15	M	DEMARQUETTE	PASCAL	française	
16	F	WIART	JULIETTE	française	
17	M	GALASSO	LÉONARDO	française	
18	F	SERGHERAERT	DOMINIQUE	française	
19	M	EL ALAMI	EL HASSAN	française	
20	F	LATRECHE	SIHAM	française	
21	M	WILLEMOT	XAVIER	française	
22	F	CHRETIEN	ALICIA	française	
23	M	AIT BAYAICH	KACEM	française	
24	F	KOZIOL	VANESSA	française	
25	M	SERRA	MARIO	française	
26	F	GOUBET	ISABELLE	française	
27	M	SZEPANIAK	FRANCK	française	
28	F	MARTIN	MICHELINA	française	
29	M	HATU	PATRICK	française	
30	F	BOCQUILLION	NATHALIE	française	
31	M	SCRIPZAC	THOMAS	française	